

Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École de la Passerelle

N° de la résolution ou annotation	PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DE LA RÉGION-DE-SHERBROOKE ÉCOLE DE LA PASSERELLE Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le mercredi 24 septembre 2025 à 18h30 au Gymnase Mot de bienvenue	
CÉ #24-25-017	PROCÉDURES STATUTAIRES ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ	
	1.1. PRISE DE PRÉSENCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM	
	ÉTAIENT PRÉSENTS : ○ Patricia Hamel, parent ○ François Roy, parent ○ Yanick Fontaine, parent ○ Catherine Duguay ○ Mélanie Cadieux, service de garde ○ Marie-Claude Beauchesne, enseignante ○ Josiane Blouin, enseignante ○ Christian Gravel, directeur	ÉTAI(EN)T ABSENT(S) : ○
CÉ #25-26-34	1.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	
	Il est proposé par Marie-Claude Beauchesne et appuyé par Yannick Fontaine que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	
CÉ #25-26-3	1.3 LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 2 JUIN ET DU 2 SEPTEMBRE 2025	
	Il est proposé par Patricia Hamel et appuyé par Yannick Fontaine d'adopter les procès-verbaux du 2 juin et du 2 septembre 2025 tel que déposés. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	
	1.4 FORMULAIRE DE DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS	
	La direction présente le document que chacun des membres du conseil d'établissement doit compléter et signer indiquant les possibles conflits d'intérêts possibles avec leur rôle au conseil d'établissement. Le document sera récupéré en fin de séance.	

Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École de la Passerelle

1.5 LES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT CHOISSENT LEURS REPRÉSENTANTS

1.5.1 La présidence

François Roy appuyée par Patricia Hamel propose Yannick Fontaine comme président, Yannick Fontaine accepte.

Aucune autre proposition.

ÉLUE PAR ACCLAMATION

1.5.2 La secrétaire

Patricia Hamel appuyée par Yannick Fontaine propose Catherine Duguay comme secrétaire, Catherine Duguay accepte.

Aucune autre proposition.

ÉLUE PAR ACCLAMATION

2. POUR ADOPTION

2.1 RÈGLES DE RÉGIE INTERNE C.É 2025-2026

Présentation des règles de régie interne au conseil d'établissement 2025-2026. Il n'y a eu aucun changement au document depuis l'année dernière. Il est également à jour avec le nouveau décret ministériel concernant les cellulaires à l'école, car ceci avait déjà été ajouté en mars 2024.

Il est proposé par Mélanie Cadieux et appuyé par Josiane Blouin d'adopter les règles de régie interne 2025-2026 telles que présentées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2.2 CHOIX DES DATES DES RENCONTRES DU C.É POUR 2025-2026

Il est proposé d'avoir le prochain conseil d'établissement au mois de novembre, mais pas dans la semaine 17 au 21 novembre. Entre-temps il est demandé à la direction envoyer un sondage aux membres du conseil d'établissement pour convenir des dates des rencontres pour l'année.

Il est proposé par Patricia Hamel et appuyé par François Roy d'adopter la proposition concernant les dates du conseil d'établissement pour l'année 2025-2026.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2.3 PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE 2025-2026

La direction indique que les informations contenues dans l'ancien gabarit se retrouvent dans son nouveau gabarit et que rien n'a changé à ce niveau. Dans le nouveau gabarit provenant du ministère de l'Éducation, nous avons ajouté les violences à caractère sexuel ainsi que différents engagements une marche à suivre dans les cas où il y aurait violence caractère sexuel.

Il est proposé par Patricia Hamel et appuyé par Marie-Claude Beauchesne d'adopter le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2025-2026 tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École de la Passerelle

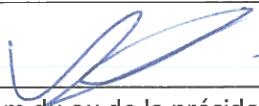
	3. POUR APPROBATION
CÉ #24-25-022	3.1 NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION 2025-2026 La direction présente les normes et modalités d'évaluation qui seront disponibles sur le site internet de l'école. Il y a deux modifications à faire : à la date des rencontres de l'étape 2 pour le 25 février et compétence transversale évaluée en 6^e année est étape 3 et non étape 2. Il est proposé par Catherine Duguay et appuyé par Mélanie Cadieux que les normes et modalités d'évaluation soient approuvées telles que présentées. APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ
	4. POUR CONSULTATION
	5. POUR INFORMATION 5.1 formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement La direction mentionne que dans le courriel contenant la documentation du conseil d'établissement d'aujourd'hui, un lien menant à la page du site du gouvernement du Québec contenant les informations sur les conseils d'établissements, ainsi que des capsules vidéo pour la formation obligatoire des membres du Conseil d'établissement. Ceci est à visionner par l'ensemble des membres qui n'ont jamais suivi la formation.
	6. AFFAIRES NOUVELLES
	6.1 NOUVELLES DE L'ÉCOLE
	6.2 NOUVELLES DU SERVICE DE GARDE Présentation des activités du service de garde lors des journées pédagogique par Mélanie Cadieux
	6.3 NOUVELLES DE LA PRÉSIDENTE
	6.4 NOUVELLES DU COMITÉ DE PARENTS
	6.5 NOUVELLES DE LA FONDATION
	6.6. NOUVELLES DU COMITÉ SANTÉ GLOBALE
	6.7 NOUVELLES DE LA COMMUNAUTÉ
	6.8 NOUVELLES DU COMMISSAIRE
	7. CORRESPONDANCE
	8. VARIA :

Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École de la Passerelle

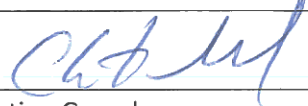
9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 19H19

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Patricia Hamel que la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Nom du ou de la président (e)
Président(e) du conseil d'établissement



Christian Gravel
Directeur de l'école Notre-Dame-de-la-Paix